

Assemblée bisannuelle des Amis du patois fribourgeois le dimanche 25 octobre 1998 à l'hôtel de la Gare à Vuadens

Autor(en): **Oberson, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **26 (1998)**

Heft 104

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

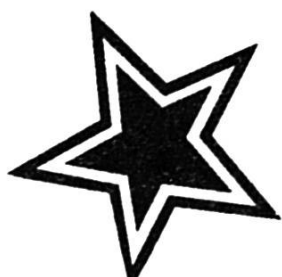
langue paysanne et on voit l'homme fièrement campé dans son habit d'ar-mailli. Grand dommage que la femme du pays de La Roche, ait abandonné depuis une centaine d'années le costume gruyérien, et, mais dans une moindre mesure il est vrai, le patois, pour le français souvent bien mal traité... Il faut en effet relever, que jusqu'à ce que les femmes aient le droit de vote, leur participation à la vie publique étant relative, le patois avait droit de cité absolu, dans toutes les assemblées communales et paroissiales, alors que depuis cet événement, le français a été introduit, dans ces réunions de personnes des deux sexes.

Et pourtant, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à nos chères, mamans, épouses et autres. Il n'y a qu'à admirer la décoration florale de chaque maison et ferme, la tenue des jardins, comme la propreté du village dont le plus grand mérite revient aux dames et demoiselles.

Si d'une part, nous nous réclamons de la compréhension de nos lecteurs, pour le signalement de faits intéressant particulièrement un village, des coutumes et costumes, nous publierons volontiers une communication de ce genre s'il nous parvenait...

En attendant, bravo les Rochois pour vos activités qui tendent à faire connaître à la génération actuelle, ce que celles qui l'ont précédée a fait et bien fait.

Jean des Neiges



**Assemblée bisannuelle
des Amis du patois fribourgeois
le dimanche 25 octobre 1998
à l'hôtel de la Gare à Vuadens**



Dans ce beau coin de notre Gruyère, berceau du Ranz des vaches, quelques doux rayons de soleil automnal sont venus réjouir les cœurs de nos patoisants.

Aux environs de 1400 heures, notre président cantonal ouvrait nos assises en adressant de cordiales salutations aux membres présents, tout en relevant la présence de M. Placide Meyer, préfet de la Gruyère et de M. Marcel Thurler, syndic de

Vuadens. Comme il en a le secret, Francis Brodard nous a de suite mis dans l'ambiance avec des propos humoristiques. Pour la circonstance, il était le seul à porter le tricot parmi les bredzons, il est peut-être devenu frileux.

Quelques représentants de la presse sont là pour suivre nos débats, pour " La Gruyère ", MM. Didier Page et Jean-Roland Seydoux, pour le " Fribourg-Illustré ", notre mainteneur Albert Bovigny et pour " La Glâne ", Léon L'Homme, mainteneur.

En premier lieu, le chœur mixte " L'Espérance " de Vuadens, nous a égayés par quelques productions en patois.

Le protocole de l'assemblée, du 6 octobre 1996, à Vuisternens-dt-Romont, a été accepté par acclamation.

Le caissier, Marcel Rossalet regrette de devoir présenter des comptes dans les chiffres rouges, il préfère la couleur fribourgeoise. Pour 1997, le déficit s'élève à Fr. 3.672.30. Au nom des contrôleurs des comptes du Triolè, Noël Philipona félicite le caissier pour son excellent travail et demande à l'assemblée d'en donner décharge au boursier et au comité, ce qui est fait par applaudissement.

Pour parer aux difficultés financières, le comité propose une cotisation de Fr. 0.50 par membre à encaisser auprès des amicales. Sur proposition de Francis Favre, l'assemblée accepte le prélèvement d'une cotisation de Fr. 1.-- par membre. Au vote, c'est la proposition de Favre qui passe.

Dans son rapport, notre président relève la réussite de la Fête du Val d'Aoste, bien fréquentée par les fribourgeois et bien organisée par les Valdotains. A cette occasion, une trentaine de fribourgeois ont participé au concours littéraire 1997 et ceux-ci méritent des félicitations. Une distinction bien méritée leur est décernée par notre association.

Un diplôme a été décerné aux sept nouveaux mainteneurs de notre patois, il s'agit de M. l'Abbé Henri Murith, Mme Suzanne Monney, Mme Suzanne Richard. M. Norbert Brodard, M. Louis Esseiva, M. Gérard Genoud et M. Michel Marro. Nous leur adressons nos sincères félicitations en leur disant que nous comptons encore beaucoup sur eux.

Francis Brodard n'oublie pas de relever les mérites de nos patoisants qui écrivent dans les journaux de nos régions et l'auteur de l'émission en patois du premier dimanche de chaque mois, à Radio-Fribourg, Albert Bovigny.

Il rappelle la publication des dernières brochures, " Du le Furi a l'outon ", de Léon L'Homme et " Pè lè chindè dou patê, de Francis Brodard, ainsi que de son dictionnaire français - patois qui est à la disposition de nos lecteurs qui auront certainement beaucoup de plaisir à le feuilleter. Notre patois représente un héritage impressionnant, il est nettement plus riche que celui des autres régions.

Les solistes choisis pour la fête des vigneronns chanteront notre hymne pastoral dans sa version originale. Nous nous réjouissons d'entendre et d'apprécier ces ténors, ambassadeurs du patois à la fête la plus spectaculaire de la Suisse romande.

Le renouvellement du comité n'a pas causé de problèmes puisque les membres sortants restaient à disposition. Ils sont réélus par acclamations.

Les représentants des amicales présentes ont donné un aperçu de l'activité annuelle de leur section. Le président relève qu'il a beaucoup de plaisir de voir tout le travail qui se fait au sein des amicales.

Dans les divers, des félicitations sont adressées par Michel Marro à Francis Brodard pour son dictionnaire. Au lieu d'aller dans les boutiques pour Noël, il conseille aux membres de l'acheter et d'en faire cadeau,

Marcel Thurler, syndic de Vuadens, en termes chaleureux, nous a apporté les salutations du Conseil communal de sa localité. En s'exprimant en patois, il nous a démontré que dans ce village de la Gruyère, notre vieux parlé n'était pas perdu.

Norbert Brodard nous a lu trois poèmes qu'il a composés et nous a raconté quelques farces.

Avant de nous quitter, Francis Favre nous dit tout le plaisir qu'il a eu d'assister à cette assemblée et en compagnie de Denis Terreaux, il chante " Lè dèri j'adyu " d'André Brodard.

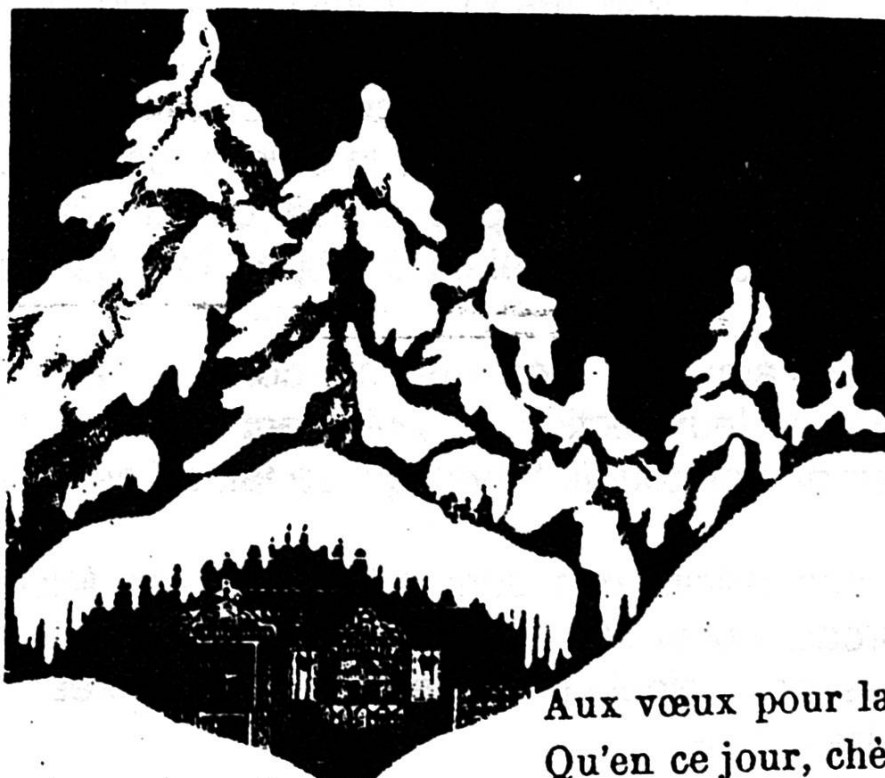
Albert Bovigny nous parle des leçons de patois et de l'utilité des dictionnaires pour l'étudier.

En levant cette assemblée, Francis Brodard remercie tous les participants et adresse encore des félicitations aux nouveaux mainteneurs et aux lauréats du concours 1997.



Propos relevés par:

Joseph Oberson, secrétaire



Aux vœux pour la nouvelle année
Qu'en ce jour, chères abonnées,
Nous vous adressons en tous lieux,
Nous ajoutons aussi des vœux
Pour nos soldats, notre patrie.

Que de notre Suisse chérie
Dieu veuille écarter tout danger,
La bénir et la protéger!
Pour l'an nouveau c'est la prière
De votre "Ami du Patois"